

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 29 (1891)
Heft: 17

Artikel: La loterie de Berne
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-192309>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

SUISSE : un an . . . 4 fr. 50
 six mois . . . 2 fr. 50
 ÉTRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

CAUSERIES DU CONTEUR

2^{me} et 3^{me} séries.
 Prix 2 fr. la série ; 3 fr. les deux.

Favez, Grognuz et l'assesseur.

— *Le nombre des souscripteurs à cet ouvrage étant suffisant pour en assurer la publication, la souscription sera fermée le 30 courant.*

La légende du « Sechseläuten. »

Tous nos journaux de la semaine ont publié de nombreux détails sur la fête du « Sechseläuten » ou fête du Printemps, qui a eu lieu à Zurich le 20 courant, et dont le superbe cortège historique, composé d'un millier de figurants, avait attiré une affluence considérable. Nous ne pourrions donc rien ajouter à ces détails déjà connus de nos lecteurs ; mais ce que nos journaux n'ont pas donné jusqu'ici, et que nous tenons à conserver dans les colonnes du *Conteur*, c'est la curieuse légende qui se rattache à l'origine de cette grande fête populaire. La voici, telle que nous l'empruntons à une correspondance de Zurich :

... Et d'abord qu'est-ce que le « Sechseläuten » ?

Sechseläuten, pour ceux qui ne détestent pas les définitions larges, signifie fête du Printemps. Aux amateurs d'étymologies précises, à ceux qui savent que Sechseläuten veut dire littéralement « coup de six heures », je transmettrai l'explication qui vient de m'être donnée.

Un peu tirée par les cheveux, elle ne manque pas d'analogie avec la fameuse histoire des oies du Capitole. On peut même penser, sans trop d'irrespect pour la tradition, qu'elle n'est autre chose qu'une adaptation locale de cette légende classique. En tous cas, voici :

Un beau jour, ou plutôt une belle nuit de printemps de l'année 1444, des ennemis de Zurich (il est inutile de savoir lesquels) avaient décidé de surprendre la ville. Leurs bateaux (ils étaient sur des bateaux) après avoir navigué à la faveur de l'obscurité sur le lac au bout duquel la ville est construite, arrivaient un peu avant l'aube sous les murs de la cité. Mais ils avaient compté sans les cygnes.

Car sur le lac il y avait une troupe de cygnes, et ces volatiles, fort intelligents ou simplement effrayés par cette invasion matinale, se mirent à faire un tel vacarme, que les habitants furent réveillés ; ils s'armèrent en toute hâte et, finalement, ils administrèrent à leurs agresseurs une brosse d'importance.

Les Zuricois s'empressèrent ensuite de sonner les cloches pour célébrer la victoire. Il était six heures de matin.

Et voilà pourquoi, sur le lac, depuis lors, la ville entretient une charmante construction pour servir d'abri aux arrières-petits-enfants des cygnes de 1444 ; voilà pourquoi, à six heures tapant ce matin, j'ai sursauté au bruit d'un concert aussi formidable que commémoratif, dans lequel tous les clochers de la ville faisaient leur partie ; voilà pourquoi enfin Zurich est aujourd'hui pavoisée comme elle l'a été l'année dernière, comme elle le sera l'année prochaine.

La loterie de Berne.

En voyant les vitrines de MM. *Dind et Cie, changeurs*, rue Pépinet, entièrement garnies de billets de la loterie de Berne arrangés avec une gracieuse symétrie, on ne peut se défendre de certaines réflexions : « Pourquoi, nous disions-nous, n'en ferions-nous pas autant pour notre belle cathédrale?... On travaille à sa restauration, il est vrai, mais avec la modique somme que nous pouvons y affecter annuellement, nous irons longtemps, bien longtemps encore avant que cet édifice, dont plusieurs parties menacent ruine et inspirent de sérieuses inquiétudes, soit entièrement réparé. »

La seconde loterie de Berne a le même succès que la première. Dans notre canton, c'est par milliers que les billets arrivent, et si nous sommes bien informé, il ne s'en serait pas moins vendu de 15 à 20,000 sur les bords du Léman !

Aussi, riaient-ils nos chers voisins de la ville fédérale!... L'un d'eux, à qui l'on demandait de Lausanne, pour la cinquième fois, par téléphone, des billets en très grande quantité, répondit :

— *Pon ! pon ! chenfoie tu de suite... Il barait que ça se vend gomme di sicre bar chez vous !... Ça va pougrement bien !...*

Très jolie coïncidence avec le 14 avril ! Espérons donc que le succès de cette loterie nous sera au moins profitable en ce sens qu'il nous donnera peut-être l'idée d'examiner la question de savoir si nous ne pourrions pas procéder de même en faveur de la restauration de la cathédrale de Lausanne.

Nous pourrions dores et déjà compter sur nos amis de Berne, qui s'empresse-

raient, sans doute, à titre d'aimable réciprocité et de bon voisinage, de nous prendre des billets au double, au triple de ce que nous leur en avons demandé.

M. Garrick de Mallery a publié dernièrement, dans la *Revue Rose*, un article des plus amusants sur la manière de se saluer chez les différents peuples. Le journal *Le Jour* en fait un compte rendu auquel nous empruntons les passages suivants :

« L'article de M. Garrick de Mallery est une érudite étude d'ethnographie, méthodiquement divisée en « salutations avec contact », en « salutations sans contact », puis subdivisée selon que le mode de salutation intéresse le toucher, le goût, l'odorat ; et rien n'est plus sérieux, et rien n'est plus comique.

» Il paraît qu'on se salue beaucoup par le monde, en mettant en jeu le sens du toucher, au moyen de « caresses, frottement, tapotement sur la tête, la poitrine et le ventre ». L'auteur dit même que « le lécher » rentre dans cette catégorie. C'est affaire de degré dans la familiarité apparemment. La surface abdominale est la partie du corps la plus souvent en cause. De l'Océan arctique à la Polynésie, on se frotte mutuellement le ventre pour s'aborder amicalement. La signification primitive de ce salut, passé de mode chez nous, était de faciliter et de soulager la digestion de son prochain par une friction bienveillante. Nous ne sommes plus, hélas ! à cet état de philanthropie réciproque : nous sommes d'une indifférence féroce en ce qui concerne la digestion de nos voisins. Les Esquimaux ont le salut plus égoïste que les Polynésiens ; c'est sur leur propre ventre qu'ils frottent pour vous dire bonjour.

» Les Gonds, eux, saluent leurs amis en leur tirant l'oreille. En conséquence, la longueur des oreilles est chez eux l'indice irréfragable du nombre de leurs relations.

» Les habitants de la Corée n'ont d'autre forme de salutations, assure saint John, « que le soufflet réciproque ». Ce qui prouve que tout est affaire de convention.

» Aux Nouvelles-Hébrides, les natu-